



# UNION DES JEUNES AVOCATS DE RENNES



## Bulletin d'adhésion annuelle

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Date de prestation de serment : .....

Adresse professionnelle : .....

 : .....

 : .....

@ : .....

« J'autorise l'association à transmettre les informations ci-dessus à la Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats (FNUJA) pour collecte et utilisation dans sa base de données adhérents ».

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.*

*Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.*

*En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée,*

*vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.*

*Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à :*

*UJA RENNES, 7, rue Pierre Abélard, 35000 RENNES*

Merci de joindre à ce bulletin votre règlement, moyennant un chèque libellé à l'ordre de l'UJA de RENNES d'un montant de (cocher la case correspondante) :

- 15 € pour les élèves avocats ;
- 25 € pour les avocats de moins de 40 ans ;
- 35 € pour les avocats de plus de 40 ans ;

Bulletin et règlement à retourner à l'adresse suivante :

**UJA RENNES, 7 rue Pierre Abélard 35000 RENNES (cité judiciaire).**

L'adhésion se renouvellera tacitement annuellement et un appel à cotisation vous sera envoyé en début d'année.

Néanmoins, si vous ne souhaitez pas renouveler votre adhésion, il convient de nous le faire savoir par courrier **avant le 31 décembre de l'année précédant le renouvellement.**

A réception une quittance vous sera adressée pour valoir ce que de droit.

Fait à  
le

Signature